

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE

Le mémoire du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) a été présenté le 16 juin dernier, à Val-Morin, dans le cadre de la consultation publique.

Depuis l'adoption de la politique culturelle du Québec, en 1992, la question du patrimoine religieux a changé. Elle s'impose désormais comme un enjeu majeur qui s'inscrit dans une problématique allant bien au-delà des questions de conservation pour se présenter véritablement comme un enjeu de société.

Par le dépôt de son mémoire, le CPRQ souhaite partager son expérience et son regard affûté par 20 ans d'implication en partenariat avec l'État québécois et les communautés locales. Il affirme la vision d'avenir du CPRQ, qui s'appuie sur un renforcement de ce partenariat et un redéploiement des ressources financières et professionnelles afin de soutenir non seulement la protection et la mise en valeur du patrimoine religieux, mais aussi sa prise en charge par les milieux.

Si le mémoire brosse un bilan positif du programme d'aide financière, il formule des préoccupations par rapport à la diminution de l'enveloppe accordée et à l'augmentation des besoins (le tout dans un contexte d'inflation). De plus, la difficulté pour les communautés locales de prendre en charge des bâtiments jugés excédentaires est l'un des constats illustrant la nécessité d'investir des ressources afin que les milieux soient en mesure de préserver ce patrimoine profondément lié à l'identité culturelle du Québec.

Le CPRQ a formulé, dans son mémoire, trois grandes recommandations, dans le but que la politique culturelle du Québec affirme la nécessité de :

Définir une stratégie d'intervention spécifique pour le patrimoine religieux

en reconnaissant le patrimoine religieux comme un enjeu prioritaire en tant qu'héritage fondateur du Québec et ressource structurante dans le développement du Québec; en amorçant un réinvestissement de l'aide financière pour la restauration du patrimoine culturel à caractère religieux dans une vision de conservation préventive et en engageant le ministère de la Culture et des Communications dans l'élaboration et la coordination d'un plan d'action intégré en matière de patrimoine religieux avec les principaux acteurs concernés.

Renforcer le partenariat entre l'État et le CPRQ

en reconnaissant le CPRQ comme l'interlocuteur privilégié de l'État en matière de patrimoine religieux et l'instance la mieux habilitée à intervenir auprès des autorités locales, régionales et nationales et en confiant au CPRQ un mandat d'accompagnement des communautés locales dans les processus de prise en charge des édifices patrimoniaux à caractère religieux excédentaires ou en voie de l'être.

Poursuivre la responsabilisation des municipalités en matière de patrimoine religieux

en encourageant les municipalités dans leurs initiatives de protection et de mise en valeur ainsi que dans l'élaboration de politiques intégrées d'intervention en patrimoine religieux, en intégrant des objectifs spécifiques au patrimoine religieux dans les ententes de développement culturel avec les municipalités; en encourageant l'instauration de mécanismes d'évaluation des besoins immobiliers du secteur municipal en fonction des édifices patrimoniaux à caractère religieux excédentaires et en créant des incitatifs pour faciliter l'acquisition d'édifices religieux excédentaires dans les secteurs de la culture, de l'économie sociale, de l'entraide, de la vie associative et communautaire.

L'ORGUE, AU CŒUR DU LIEU..

Que ce soit à l'occasion de célébrations liturgiques ou d'activités culturelles, la musique résonne depuis des siècles à l'intérieur des lieux de culte. Aujourd'hui encore, l'interprétation de pièces du patrimoine musical occidental, notamment à l'orgue, permet de forger un bagage culturel appréciable chez les citoyens, paroissiens et amateurs, tout en contribuant à leur qualité de vie. Un investissement qui en vaut le coût!



« Le Québec occupe une place de choix dans l'histoire de la musique d'orgue au Canada. On trouve, dans la province, un patrimoine très diversifié d'orgues de qualité, issu autant de vieilles factures d'orgues que d'ateliers plus jeunes qui se distinguent par leurs fortes personnalités. Chaque orgue est distinct et unique : c'est pourquoi le **Concours international d'orgue du Canada (CIOC)** fait honneur à ces instruments dans la série de concerts **L'orgue et son lieu** générant un intérêt renouvelé pour l'orgue, son répertoire et sa vaste capacité musicale et permettant aux jeunes artistes talentueux ayant participé aux concours du CIOC d'explorer la richesse des instruments et des lieux historiques de chacune des municipalités. »

ET DE L'ACTUALITÉ!

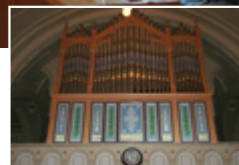
Le 4 juin dernier, près de 200 personnes assistaient au concert donné à la suite des travaux de restauration, par Orgues Létourneau, sur l'orgue Casavant Frères, Opus 135 (1901) de l'église Saint-Paul-Apôtre, à Chesterville. Le concertiste et docteur en interprétation à l'orgue, Jean-Willy Kunz, organiste en résidence de l'Orchestre symphonique de Montréal, était accompagné du baryton Antoine Gervais lors de l'événement tenu en partenariat avec le CIOC et les Amis de l'orgue des Bois-Francs. Le projet de restauration a bénéficié d'une subvention de 37 633 \$.

Par ailleurs, l'orgue Casavant Frères, Opus 381 (1909) de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, à Nicolet, fraîchement restauré par les Ateliers Bellavance, sera quant à lui à l'honneur lors d'un concert spécial, le 29 juin prochain. La subvention de 185 290 \$ octroyée pour ce projet d'envergure représente 70 % du montant pour les travaux admissibles, qui n'incluent pas la construction d'un nouveau buffet et le réaménagement permettant une meilleure appréciation de la composition sonore de l'instrument au sein de la cathédrale (63 353 \$).

Enfin, des travaux de restauration seront entrepris en septembre prochain sur l'orgue Casavant Frères, Opus 672 (1916) de l'église de Saint-Cyrille-de-Wendover. Le comité pour la restauration de l'orgue a reçu près de 60 000 \$ en dons pour l'instrument, qui célébrera ses 100 ans en décembre 2016. Ce projet de restauration bénéficie d'une subvention de 69 470 \$.

Un déménagement qui fait des heureux

L'orgue Casavant, Opus 24 (1888) de l'église Saint-Thomas démolie récemment, à Pierreville, a été déménagé avec succès dans l'église Saint-Damase, en Montérégie. Acquis au montant de 8 300 \$, l'orgue a été béni le 5 juin dans son nouveau lieu d'accueil, grâce à la générosité de 14 paroissiens qui désiraient qu'un orgue soit à nouveau installé dans l'église – l'Opus 5 (1883) du même facteur avait été vendu au début des années 1960. Le projet, non admissible à l'aide financière du Conseil du patrimoine religieux du Québec, totalise un investissement de 184 000 \$ pour l'achat de l'orgue, son déménagement et les travaux nécessaires à son installation. De la somme des dons recueillis pour réaliser ce projet spécial, un montant excédentaire a été réservé pour assurer l'entretien général de l'instrument au cours des prochaines années.



Photos : Paul-Émile Lacasse

forum

SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

LE PROCHAIN FORUM SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX AURA LIEU À MONTRÉAL LES 3 ET 4 NOVEMBRE 2016



Réservez ces dates à votre agenda et visitez le site Internet du CPRQ pour voir des photos et des vidéos de la dernière édition.



FAITES VALOIR VOTRE PROJET!

Soumettez-nous votre dossier de candidature d'ici au 26 août 2016 pour la quatrième édition des Prix d'excellence. Les dossiers peuvent concerner des projets de restauration, de mise en valeur ou de réutilisation réalisés au cours des trois dernières années (2014, 2015, 2016).

Prix restauration

Le projet prend la forme d'une restauration d'immeuble, d'œuvre d'art ou d'orgue à tuyaux. Les travaux doivent viser la restauration en état des composantes existantes par des techniques et savoir-faire appropriés. Le dossier peut être soumis par une municipalité, un organisme, une fabrique, un diocèse, un consistoire, une communauté religieuse ou l'équivalent dans les autres traditions religieuses.



Prix mise en valeur



Le projet prend la forme d'une activité ou d'une démarche de mise en valeur d'un site, d'un bâtiment, d'un objet ou d'un élément immatériel du patrimoine religieux. Il peut s'agir d'une action de sensibilisation, de diffusion, d'animation, d'interprétation ou de communication. La candidature doit être soumise par le maître d'œuvre de l'action, lequel peut être une municipalité, un organisme, une fabrique, un diocèse, un consistoire, une communauté religieuse ou l'équivalent dans les autres traditions religieuses.

Prix réutilisation

Le projet prend la forme d'une réutilisation d'immeuble patrimonial à caractère religieux dans le but d'y intégrer de nouvelles fonctions. Il doit avoir permis la réalisation de travaux de réaménagement, de transformation des espaces et de réhabilitation des composantes en fonction des nouveaux besoins immobiliers, mais aussi en respect des caractéristiques patrimoniales à préserver. Le dossier peut être soumis par une municipalité, un organisme, une fabrique, un diocèse, un consistoire, une communauté religieuse ou l'équivalent dans les autres traditions religieuses.

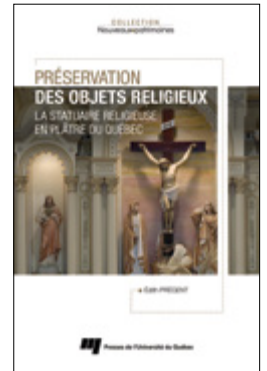


PUBLICATIONS

Préservation des objets religieux. La statuaire religieuse en plâtre du Québec

Édith Prigent (Presses de l'Université du Québec, coll. Nouveaux patrimoines, 2016)

La statuaire religieuse en plâtre, longtemps considérée comme objet de second ordre en raison de la fabrication en série, est omniprésente dans les églises et les chapelles depuis plus d'un siècle. Cet ouvrage montre que ce corpus d'objets comporte des valeurs artistique, historique et de proximité qui leur confèrent un intérêt patrimonial certain. En s'appuyant sur la notion de significativité développée dans l'approche sociologique de l'histoire de l'art, l'auteure présente les diverses caractéristiques patrimoniales de ces statues et la manière dont elles se construisent. C'est dans cette perspective qu'elle préconise la conservation *in situ* de ces objets ainsi que le maintien de certains lieux de culte dans leur intégralité, tout en soulevant les difficultés et les limites de la muséalisation de la statuaire religieuse.



Le Gesù. 150 ans d'histoire

Collectif (Gesù, 2016)

Cette publication rassemble les textes de collaborateurs sur l'histoire sociale, architecturale, artistique et intellectuelle de ce lieu patrimonial phare du paysage montréalais, situé au cœur du quartier des spectacles et du centre-ville de Montréal.

Textes de Daniel LeBlond, s.j.; Jean-Sébastien Sauvé, Ph. D., historien de l'architecture; Jacques Monet, s.j., jésuite et historien de la Compagnie de Jésus du Canada; Jaques R. Roy, ancien élève du Collège Sainte-Marie;

Aimée Dandois Paradis, conseillère en arts littéraires au Gesù; François Zeitouni, organiste titulaire du Gesù; Bernard Vadnais, prêtre-accompagnateur; Jean-Claude Ravet, rédacteur en chef de la revue *Relations*.

Histoire de la construction de la cathédrale et de l'archevêché de Sherbrooke



Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine
(<http://expo.rassas.org>, 2016)

Découvrez l'histoire de deux marqueurs importants du décor sherbrookoise, la basilique-cathédrale Saint-Michel et l'archevêché de Sherbrooke, dans une exposition virtuelle qui présente des documents d'archives, dont des photographies, des plans et des croquis d'architectes. Ce projet du Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine a bénéficié d'une subvention de plus de 20 000 \$ de Bibliothèque et Archives Canada.

Circuit du patrimoine religieux nicolétain

Application Baladodécouverte

(<http://baladodecouverte.com/circuits/541>
circuit-du-patrimoine-religieux-nicoletain)



Développée par Tourisme Nicolet-Yamaska en partenariat avec l'Université de Sherbrooke, l'application mobile gratuite pour téléphones intelligents et tablettes offre un circuit permettant aux utilisateurs de se rendre à différents points à pied, en vélo ou en auto et d'avoir accès à l'histoire de communautés telles que les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, les Sœurs grises, les Pères montfortains, les Filles de la sagesse et les Sœurs du Précieux Sang.